

Quentin Voellinger  
Président et responsable vulgarisation de la Fédération  
Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (FVA)  
Ch. de Publoz 38a, 1070 Puidoux  
president@apiculture.ch, info@stopfrelons.ch

## FÉDÉRATION VAUDOISE DES SOCIÉTÉS D'APICULTURE



Sylvain Uldry  
Secrétaire et responsable vulgarisation de la  
Fédération Vaudoise des Sociétés d'Apiculture (FVA)  
Champ Franc 1, 1610 Vuibroye  
secretaire@apiculture.ch, info@stopfrelons.ch

Exp. Quentin Voellinger, Ch. de Publoz 38a, 1070 Puidoux

Aux apiculteurs du canton de Vaud

Puidoux, le 21 janvier 2025

Chères apicultrices, chers apiculteurs,

Suite aux échanges que nous avons eu avec les autorités cantonales vaudoises, les réponses reçues jusqu'à maintenant laisse supposer qu'en 2025, seule une aide pécuniaire peut être offerte afin de financer partiellement du matériel de lutte mais, qu'en aucun cas pour 2025, la gestion de la lutte sera prise en charge par le canton. Par conséquent, il devient pour nous évident que la coordination de la lutte ne pourra plus être assurée par la FVA (et l'ASFV) en 2025.

Dans ces conditions, nous décidons de passer d'une gestion cantonale à une gestion locale. Ce sont donc les personnes impliquées dans la lutte 2023-2024 qui se concerteront avec les sociétés régionales d'apiculture afin d'assurer l'organisation de la lutte (coordination locale, organisation des recherches et des destructions de nids). Cependant, pour les questions de stratégie globale, la FVA continuera à faire le lien entre la Task Force Vaud et les « responsables délégués frelon asiatique » des 16 sections apicoles, surtout par l'intermédiaire de la rubrique « [APICULTEUR](#) » du site web de stopfrelons.ch. L'organisation dans les sociétés apicoles vaudoises et donc en cours et les sociétés feront appel directement aux communes concernées pour ce qui concerne les collaborations possibles dans cette lutte (matériel, personnel, finances).

Pour aider à organiser cette lutte, une carte de répartition des communes Vaudoises en fonction des 16 sections d'apiculture du Canton ainsi qu'une liste des personnes de référence a été établie et est disponible par ce lien à [https://stopfrelons.ch/documentsAPI/2025\\_carte\\_lutte\\_FA.pdf](https://stopfrelons.ch/documentsAPI/2025_carte_lutte_FA.pdf). Bien sûr, les sections devront s'entendre sur les parties limitrophes et collaborer, comme cela avait été réalisé en 2024. Il est également prévu que la plateforme [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch) obtienne de nettes améliorations et que la carte qui répertorie les annonces devienne accessible à toute personne impliquée dans la lutte.

Et n'oubliez pas de [diffuser les flyers](#) à vos amis à votre famille et vos collègues de travail, transmettez-leur le [lien sur le site](#) de l'ASFV et le lien pour [les annonces](#), ainsi que la possibilité de [soutenir nos actions](#).

Nous restons à votre disposition pour toutes questions relatives à ce sujet.  
Recevez nos meilleures salutations.

SU / QV